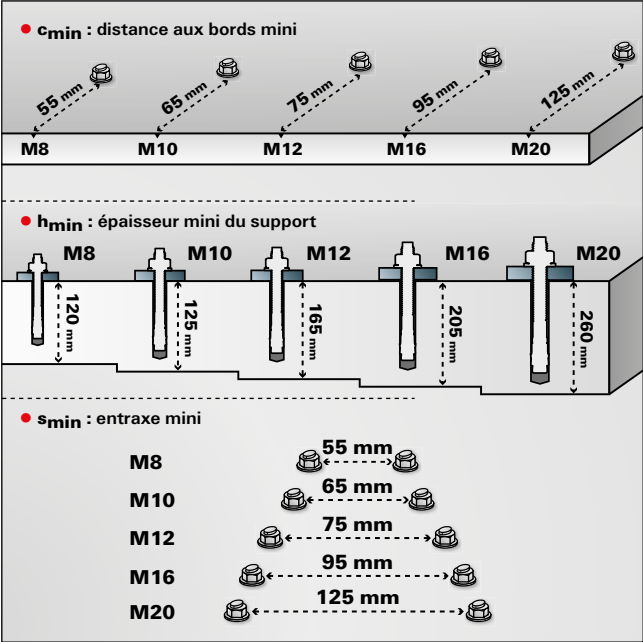
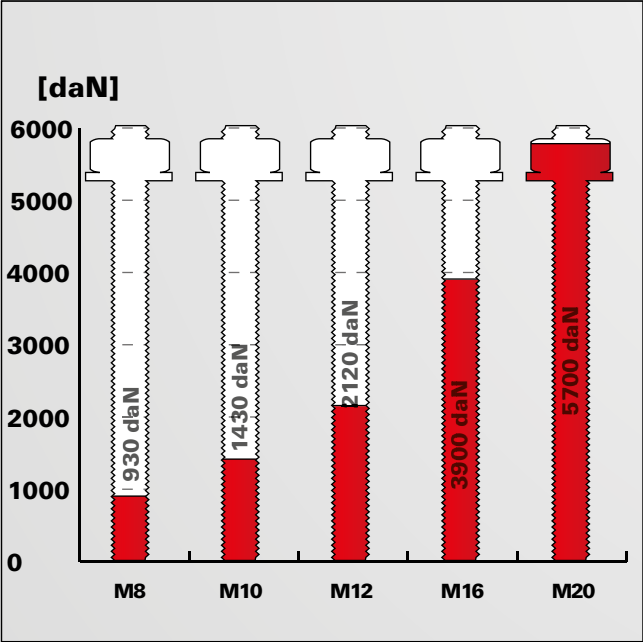


CHARGES

Système d’injection FIS HT II aux douilles d’ancrage RG M I ou RG M I A4 (vis classe d’acier 8.8 ou A4-70)

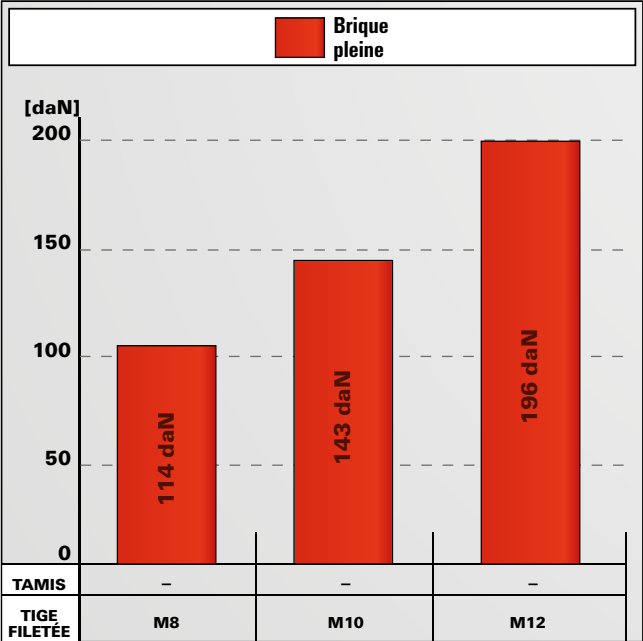
Charges limites de service maximales en traction pour un ancrage isolé N_{els}^* dans un béton non fissuré C20/25 à C50/60.



Pour les caractéristiques exactes de résistance et de pose, il convient de respecter toutes les exigences mentionnées dans l’Évaluation technique Européenne (ETE-12/0556) ainsi que sur la notice de pose.
Les charges indiquées tiennent compte de coefficients de sécurité.
Pour des conditions d’implantation personnalisées vous pouvez procéder à la vérification des capacités de la cheville avec notre logiciel de dimensionnement.

Système d’injection FIS HT II associé aux tiges filetées FIS A ou RGM

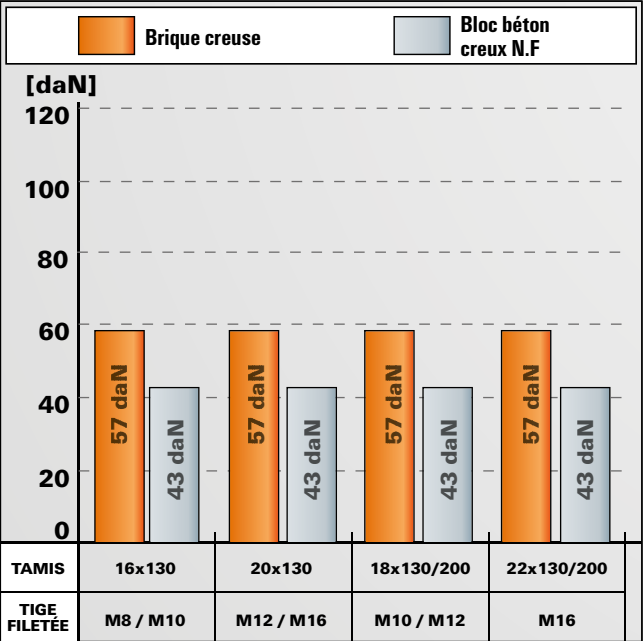
Charges limites de service maximales en traction pour un ancrage isolé N_{els} , dans une maçonnerie de briques pleines en terre cuite selon NF-P 13-301, sans condition de bords et d’entre-axes.



Pour les caractéristiques exactes de résistance et de pose, il convient de respecter toutes les exigences mentionnées dans l’Évaluation technique Européenne ETE 12/0554 ainsi que sur la notice de pose.
Les charges indiquées tiennent compte de coefficients de sécurité.

Système d’injection FIS HT II associé aux tiges filetées FIS A et au tamis FIS H K

Charges limites de service maximales en traction pour un ancrage isolé N_{els} , sans condition de bords et d’entre-axes.



Pour les caractéristiques exactes de résistance et de pose, il convient de respecter toutes les exigences mentionnées dans l’Évaluation technique Européenne ETE 12/0554 ainsi que sur la notice de pose.
Les charges indiquées tiennent compte de coefficients de sécurité.